

25.—Prestations versées, 1956-1966, et nombre de réclamations déposées et de réclamants, et valeur des prestations, par mois, 1966

Année	Prestations versées milliers de dollars	Mois	Réclamations initiales et renouvelées		Réclamants actifs, fin du mois	Prestations versées milliers de dollars
			(milliers)			
		1966				
1956.....	210,330	Janvier.....	225	512		35,910
1957.....	305,076	Février.....	150	530		44,299
1958.....	492,901	Mars.....	159	498		46,157
1959.....	406,097	Avril.....	120	414		37,467
1960.....	481,836	Mai.....	91	218		29,959
		Juin.....	68	181		14,712
1961.....	493,971	Juillet.....	87	196		13,661
1962.....	409,208	Août.....	84	187		11,821
1963.....	394,163	Septembre.....	73	165		12,265
1964.....	344,390	Octobre.....	86	184		12,336
1965.....	312,110	Novembre.....	153	266		14,287
1966.....	295,301	Décembre.....	252	423		22,427

En plus des données mensuelles qui ont trait à l'application de la loi sur l'assurance-chômage, on dresse des tableaux annuels concernant les personnes assurées ainsi que les périodes de prestations établies et terminées. Ces données sont publiées dans le rapport annuel *Benefit Periods Established and Terminated under the Unemployment Insurance Act* (n° de catalogue 73-201). Les chiffres visant les assurés proviennent d'un échantillon de 10 p. 100 des carnets d'assurance et des cartes de cotisation renouvelés le 1^{er} juin chaque année. Ces chiffres comprennent les employés admissibles ainsi que les personnes touchant une prestation à cette date.

26.—Assurés en vertu de la loi sur l'assurance-chômage, par groupe industriel et sexe, 1965 et 1966

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 10 p. 100 du nombre de cotisants et de réclamants au 1^{er} juin.

Industrie	1965		1966	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture (surtout l'horticulture).....	9,430	1,770	11,000	2,050
Exploitation forestière (surtout l'abattage).....	73,270	2,270	78,920	1,970
Pêche et piégeage.....	21,380	150	25,490	260
Mines (y compris le bocardage), carrières et puits de pétrole.....	101,410	4,110	97,940	4,860
Fabrication.....	1,145,930	390,370	1,202,710	426,090
Construction.....	325,700	9,680	366,300	11,140
Transports, communications et autres services d'utilité publique.....	367,070	70,520	397,970	76,580
Commerce.....	467,920	300,670	487,780	343,040
Finances, assurances et immeuble.....	69,290	124,560	69,750	136,830
Services communautaires, commerciaux et personnels.....	224,790	265,400	242,010	306,530
Administration publique et défense.....	125,480	31,720	124,010	37,150
Industries non spécifiées ou non définies.....	89,330	34,330	27,090	9,910
Total, toutes industries.....	3,021,000	1,235,550	3,130,970	1,356,410

Prestations.—La durée de la prestation régulière dépend de la durée de la cotisation,—une semaine de prestation par deux semaines de cotisations durant les 104 semaines antérieures, jusqu'au maximum de 52 semaines. Toutefois, les cotisations vieilles de plus d'un an ne peuvent être utilisées si elles sont déjà entrées dans le calcul de droits antérieurs. Les causes de déchéance du droit aux prestations comprennent: la perte d'emploi pour cause de différend ouvrier auquel l'assuré participe ou est directement intéressé; le refus d'accepter un emploi approprié; l'internement de l'assuré dans une prison ou une institution entretenue au moyen de deniers publics; le refus de suivre un cours d'instruction ou de